



Fédération Française de Cyclotourisme  
LIGUE REGIONALE LANGUEDOC/ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports  
1039 rue Georges Méliès cs37093 -34967 MONTPELLIER cedex 2  
Président Jean Paul BONIN - 06 70 31 51 84  
Site de la ligue : languedoc-roussillon.ffct.org



Compte rendu de réunion du Comité Directeur le :  
**Samedi 18 avril 2015 à Montpellier**  
(Maison Régionale des Sports).

Membres du CD présents : Jean Paul Bonin, Christian Lopez, Francis Valadier, Jacqueline Dupuis, Sonia Bonin, Gérard Bruet, Ghislaine Charton, Gérard Renouard, Michel Rivier, Joël Sanchez, José Formisano.

Membres absents excusés : Francis Bousquet, Dr. Philippe Picard, Martine et Pierre Vinas.

*Le Président déclare la séance ouverte à 10h00^*

*Jean Paul Bonin, précise que, pour des raisons budgétaires (frais de déplacement) que vous connaissez tous, il est programmé ce jour 3 réunions. Il s'excuse du léger désagrément que cela peut entraîner, pour certains.*

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 7/02/2014 à St. Nazaire de Pézan

Quelques remarques :

Assemblée Générale (suivie par environ 140 personnes) précédée par un repas au St. Just, très apprécié. Comme chaque année, le temps imparti est toujours trop court, essentiellement pour l'intervention du secrétaire général de la FFCT Patrice LEGAL. Dans l'ensemble un "bon cru" 2015.

A noter, tout de même un petit problème de coordination lors de la sortie des accompagnatrices.

Avant l'A.G qui se tiendra à la Canourgue en février 2016, il sera rappelé aux présidents des Codeps :

- Que c'est à eux (ou une personne désignée) d'accueillir les présidents de clubs de leurs départements respectifs.
- Chaque personne a qui il a été confié des procurations (par ailleurs indispensables au bon fonctionnement de l'A.G) ne doit pas détenir plus de 10 voix (exemple : 1 club à 5 voix, 1 autre à 3 voix et 1 à 2 voix). Les Codeps et la Ligue devront veiller au respect de cette clause statutaire.

Aucune objection, le CR est adopté à l'unanimité.

Pic de Nore le dimanche 31 mai Ligue Midi Pyrénées et Languedoc/Roussillon

Responsable Christian LOPEZ, pour lui prêter main forte : Pierre et Martine Vinas.

Trésorerie

La FFCT a versé une partie des ristournes calculées en fonction du nombre de licences enregistrées

- Questions diverses (le président J.P. Bonin)

La SNEJ en Languedoc/Roussillon n'ayant pas été acceptée par la Fédé pour 2016. Le Président souhaite que la Ligue pose une nouvelle fois sa candidature pour 2017. La discussion s'engage autour de la table, ce qui pose le plus problème : toujours la question financière. Des subventions substantielles sont indispensables pour mener à bien ce projet très important.

Rien n'est définitif, le débat reprendra à la prochaine réunion, en espérant avoir des éléments complémentaires pour argumenter et se faire une idée définitive sur le projet.

*L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h15*

La secrétaire: Jacqueline Dupuis

Vu par le Président : Jean Paul Bonin

*Compte rendu, réunion Ligue du 18 avril 2015 à Montpellier.*